

MAIRIE DE LACHELLE

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du vendredi 16 Octobre 2015

Etaient présents : Messieurs SERET - LOUVET - CHARNOTET - ESCANDE - MAYEUR- GUIDET
Mesdames STERLIN - TENART - MESTAIS - DREVEAU

Absents excusés : Mme PIHEN,
Mme MINARD, donne pouvoir à M. CHARNOTET
M. RENAULT donne pouvoir à Mme TENART

Invité Présent : M. THOREL receveur d'Estrées Saint Denis

Secrétaire de séance : M. GUILLAUME

Rappel de l'ordre du jour :

Foncier

- Appel d'offre Espace Durand
- Dépôt demande de prorogation délais AD'AP

POS :

- Modification UE/UD Rue de la paix
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SEZEO :

- Fusion trois syndicats d'électricité

Divers

La séance du conseil municipal démarre à 20h30.

Monsieur Le Maire évoque l'ordre du jour et les points divers qui seront abordés en fin de séance.

M. THOREL Gilles invité dans le cadre de son arrivée au sein de la trésorerie d'Estrées Saint Denis au 01/09/2015. Il évoque son parcours précédent au sein de la trésorerie de Lassigny. Il présente les écritures comptables à effectuer suite à l'adhésion de la commune au SEZEO ou encore sa volonté de relancer les nombreux dossiers placés en contentieux.

M. GUILLAUME procède à la lecture des délibérations prises lors de la séance du 18/09/2015

1) SEZEO

Monsieur Le Maire évoque la loi NOTRe qui prévoit une nouvelle organisation territoriale avec la suppression d'entité notamment dans le but d'économie et de simplification administrative. Cette dernière prévoit la fusion de nombreux syndicats intercommunaux. Dans ce cadre, Monsieur le Préfet souhaite une fusion des 3 syndicats d'électricité qui sont le SEZEO auquel la commune adhère depuis 2015, le SE60 et Force Energie.

Monsieur Le Maire procède à la lecture du courrier du SEZEO qui présente les inconvénients d'une telle fusion. En effet, le réseau ERDF nécessite de nombreux investissements qui seraient à la charge du « contribuable » du SEZEO, c'est pourquoi le FACE (fond d'aide à l'investissement) serait quasi exclusivement réservée au réseau ERDF. Cette fusion remettrait également en cause les accords tarifaires avantageux obtenus par le SEZEO auprès de la SICAE. Sans oublier les nombreux choix effectués par chacun des syndicats pour l'avenir que ce soit en terme de transition énergétique ou de travaux d'investissements prévus.

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet de délibération qui s'oppose à cette fusion et précise qu'à ce jour 75% des Maires s'opposent à cette fusion.

2) Appel d'offre Espace Durand

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation de l'Espace Durand à M. THOREL, avec une garderie et une cantine prévues sur ce site. Monsieur Le Maire rappelle que l'appel d'offre de la maîtrise d'œuvre a été soumis à l'ADTO. Il indique sa rencontre avec M. Muzeaud lors de l'ouverture des plis en août dernier. L'enveloppe ADTO prévoyait un budget de 42000€ pour cette phase des travaux, l'offre retenue par l'ADTO après négociation est celle de l'Atelier d'Architecture situé à Creil pour un montant de 36 072 €.

M. MAYEUR évoque une procédure de sauvegarde en cours concernant cette entreprise, c'est pourquoi selon lui il y a risque de confier un tel chantier à cette entreprise.

Monsieur Le Maire reporte le projet de délibération sur le choix du maître d'œuvre. En effet, il souhaite obtenir un complément d'information de la part de l'ADTO sur les procédures en cours concernant cette entreprise.

3) Agenda Handicap

M. GUILLAUME évoque l'obtention de la prorogation du délai de dépôt de l'AD'AP pour la commune de Lachelle. Ce délai est prolongé de 12 mois comme souhaité suite à la délibération n°36/2015 du dernier conseil municipal. Il présente les divers E.R.P concernés par l'AD'AP. Dans ce délai de 12 mois, il précise qu'il sera nécessaire d'étudier chaque E.R.P et d'en ressortir les travaux à effectuer ainsi que leur faisabilité. M. GUILLAUME propose qu'au vu du faible nombre d'E.R.P et dans un souci d'économie la commune est en capacité d'effectuer elle-même ces diagnostics.

4) Modification Zone UD/UE rue de la paix

Monsieur le Maire présente le projet de Mme PIERI sur les parcelles ZB 216/217. Elle souhaite découper ces terrains en différents lots constructibles. Cependant une partie de la parcelle ZB 216 se trouve en zone UE c'est à dire en zone artisanale. C'est pourquoi Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le POS pour que l'ensemble de cette parcelle soit en zone UD. Cela permettrait de rendre constructibles les 2516m² se trouvant en zone UE.

Cette modification devra entraîner le déplacement de la servitude d'eau reliant les bâtiments de M. Brunet. De plus, il sera nécessaire de solliciter la SICAE sur les aménagements à prévoir pour permettre d'alimenter l'ensemble des potentielles nouvelles constructions.

Le Conseil Municipal donne son aval pour solliciter la commission de l'Urbanisme de l'ARC et le président d'Agglomération sur la transformation du zonage de la parcelle ZB 216 et son passage de la zone UE à la zone UD.

5) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur Le Maire évoque un des enjeux important à venir au niveau de l'ARC, le PLUI. Il précise que ce dernier définira la future politique de l'ARC sur les enjeux économiques, démographiques et environnementaux de l'ARC. Il présente aux conseillers les différentes dates importantes avec notamment les différents ateliers de travail.

Monsieur Le Maire évoque la réunion concernant les monts/les coteaux/ le plateau ouest qui se déroulera le jeudi 29 Octobre prochain à 17h00 et qui touchera plus particulièrement notre commune. Il ajoute que la synthèse des différents ateliers se déroulera le 25 Novembre prochain et que cette dernière sera publique.

6) Presentations diverses de Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire évoque la nécessité de réguler la circulation sur l'axe reliant Baugy à Lachelle. En effet, la vitesse étant trop importante sur cette voie communale N° 5. Il a rencontré à ce sujet le Maire de la commune de Baugy, qui est contre une mise en sens unique de cette voie et un passage par la féculerie. C'est pourquoi Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal l'inversion du stop qui sera mis en place sur la voie communale N°5 dans le sens Baugy/ Lachelle et non plus à la sortie du lotissement. Il évoque la nécessité de prendre un arrêté pour permettre cette modification. De plus, il propose de mettre en place un panneau précisant que des trous sont en formation sur cette voie.

Monsieur Le Maire indique qu'il faut programmer de nouvelles dates pour la distribution des sacs de déchets. Le choix de la date est arrêté aux samedis 7 et 14 Novembre de 8h30 à 12h00.

Enfin, il informe qu'un tableau d'inscription concernant les permanences pour les élections régionales et la distribution de sacs sera transmis dans les jours à venir aux différents conseillers.

7) Divers

M. LOUVET évoque la pose de barrières de protection à l'école qui se déroulera pendant les vacances scolaires. L'achat et la pose d'un nouveau défibrillateur au sein de la piscine, et souhaite que des formations soient proposées aux personnes susceptibles de l'utiliser. Il revient également sur sa participation à l'assemblée générale de l'Association Familiale de la commune. L'association a tenu à remercier la commune pour le prêt de ses installations. Enfin, M. LOUVET tient à informer que le projet du futur méthaniseur sur les Hauts de Margny s'effectuera finalement sur la commune de Coudun.

M. ESCANDE indique la formation de nids de poule sur certaines voies communales. Au vue de la saison hivernale à venir, il est important selon lui de procéder à la réparation de la voirie avant que la situation ne s'aggrave.

M. MAYEUR Jean Luc évoque l'état de la consommation des crédits comptables, et la nécessité que les opérations de titrisation doivent intervenir avant la mi-décembre pour permettre une meilleure lisibilité. Ces dernières permettront de réduire le délai de la journée complémentaire comme le confirme M. THOREL.

Madame TENART évoque la dernière réunion de la commission Fêtes et cérémonies du 05 octobre dernier. Elle indique les différentes manifestations qui interviendront en cette fin d'année.

Le 05 Novembre s'effectuera la distribution du colis pour les personnes âgées

Le 20 Novembre la soirée Beaujolais,

Le 05 Décembre le Noël du personnel,

Le 12 Décembre la visite du marché de Noël de Lille

Le 18 Décembre la tartiflette.

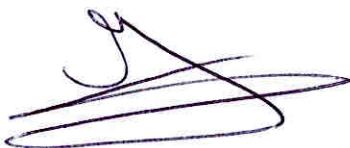
Madame TENART revient sur le repas des anciens du 10 Octobre dernier avec de nombreux retours positifs.

Enfin, Mme TENART évoque la demande d'une personne pour récupérer des carpes de l'étang qui est fermé au public. Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal valident cette demande et précisent qu'il est nécessaire que cette personne se mette en relation avec Marc.

Monsieur Le Maire remercie M. THOREL de sa présence

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

La secrétaire de séance



Le Maire

